



La municipalité et le Conseil de Sages de Violaines vous invitent à prendre connaissance du feuillet n°5

« Sécurité Citoyenne » joint à l'Echo.

La délinquance n'est pas toujours une fatalité, nous vous soumettons quelques règles simples, qui, mises en applications, vous prémuniront contre :

LE VOL À L'ARRACHÉ



Le vol à l'arraché est un vol avec violence, commis en arrachant de force à la victime un objet convoité.

Il s'agit très souvent d'un acte d'opportunité, une tentation due à une exhibition trop voyante d'un, bijou ou de tout autre objet pouvant attirer l'attention.

- Soyez discrets notamment avec votre téléphone portable.
- Notez en le code IMEI (International Mobile Équipement Identité) il vous servira en cas de vol.
- Le code IMEI est un numéro de série de 15 à 17 chiffres qui sert à bloquer l'usage du mobile sur tous les réseaux on l'obtient en composant sur votre téléphone le *#06#.
- Le sac à main reste la cible prioritaire des tentatives de vol à l'arraché.
- Si vous portez votre sac à l'épaule portez-le de préférence en bandoulière. C'est la manière la plus adéquate d'assurer une grande résistance à l'arrachage.
- Les pochettes qui s'attachent au poignet ont une résistance très faible à l'arrachage, leur prise en main doit être ferme.
- Lorsque vous marchez portez votre sac du côté le moins exposé à l'arrachage (côté mur par exemple)
- Seul en voiture, ne laissez jamais votre sac visible sur le siège passager et, avant de démarrer, verrouillez les portes.

Rappel :

- Marchez toujours face aux voitures, tenez votre sac du côté opposé à la chaussée.
- Méfiez-vous des deux roues qui empruntent subrepticement le trottoir et à plus forte raison s'il y a un passager à l'arrière, il se pourrait qu'ils aient des intentions malveillantes.

Si vous êtes victime

Réagissez

- Prévenez les services de police
- Dressez l'inventaire des objets dérobés
- Si carte bleue ou chéquier volés faites opposition
- Si téléphone portable prévenez votre opérateur
- Prenez contact avec votre assureur.